



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
TENUE LE JEUDI, LE 29 AOÛT 2024 À 8H30
AU 300, RUE PARENT**

Monsieur Marc Bourcier ouvre la séance du comité exécutif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marc Bourcier
Stéphane Joyal, conseiller
Dominic Boyer, conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Fernand Boudreault, directeur général et Marie-Josée Larocque, greffière

CE - 14342/24-08-29
POINT 1.1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Monsieur Marc Bourcier, ouvre la séance du comité exécutif.

CE - 14343/24-08-29
POINT 1.2.1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Stéphane Joyal avec un amendement à l'effet que le point 7.4 « Procuration pour le dépôt d'une demande d'aide financière - Programme d'aide financière à la voirie locale PAVL (2021-2025) - Volet redressement - Sécurisation - Projet longues sections 2025 (VP 2025-1) » soit retiré de l'ordre du jour et reporté à une séance du conseil municipal.

Tous ont voté en faveur de cette proposition.

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

En conséquence, la proposition de retirer le point 7.4 de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité des conseillers.

L'ordre du jour soit adopté tel qu'amendé.

CE - 14344/24-08-29

POINT 1.3.1

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 14 AOÛT 2024

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 août 2024 a été transmise aux membres du comité exécutif le 23 août 2024;

Il est proposé par : Stéphane Joyal
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 août 2024 soit approuvé.

CE - 14345/24-08-29

POINT 6.1

ADJUDICATION DE CONTRAT D'ACHAT D'UN ÉCUREUR COMBINÉ SUR REMORQUE (2024-BS-163)

ATTENDU QUE le 23 juillet 2024, le Service des finances de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour l'achat d'un écurer combiné sur remorque conformément aux procédures de demande de prix;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités à soumissionner sont :

1. Brandt Tractor Ltd
2. Equipement Joe Johnson
3. Les Équipement C.M. Inc.

ATTENDU QUE l'estimation du coût, évalué par Étienne Gougoux du Service travaux publics, avant la période d'appel d'offres, est de 86 231,25\$, incluant les taxes;

ATTENDU QUE l'acheteur de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à l'ouverture des soumissions, reçues au Service des finances, au plus tard le 1er août 2024;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

Soumissionnaires	Prix soumis (Taxes incluses)	Items optionnels (Taxes incluses)
Brandt Tractor Ltd	83 966,24 \$	363,32 \$
Les équipements C.M.	203 605,00 \$	16 326,45 \$
FST Canada inc. o/s Équipement Joe	94 877,37 \$	5 785,54 \$

ATTENDU QUE suivant l'analyse des soumissions par le Service des finances, l'entreprise Brandt Tractors Ltd est le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par : Stéphane Joyal
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

Le contrat d'achat d'un écurer combiné sur remorque soit accordé à l'entreprise Brandt Tractors Ltd, pour un montant total de 83 966,24\$, taxes incluses.

CE - 14346/24-08-29

POINT 7.1

ACHAT D'APPAREILS RADIO PORTATIFS POUR LE SERVICE DE POLICE (2024-BS-138)

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme a procédé le 27 juin 2024, à une demande de soumission pour l'achat d'appareils radio portatifs pour le Service de police conformément aux procédures d'appel d'offres public;

ATTENDU l'estimation du coût évaluée à 197 882 \$, incluant les taxes par Philippes Roques du Service de police, avant la période d'appel d'offres;

ATTENDU QUE le greffier adjoint de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à l'ouverture des soumissions reçues au Service du greffe avant 10h, le 23 juillet 2024;

ATTENDU les soumissions suivantes reçues :

SOUSSIONNAIRES	PRIX SOUMIS (taxes incluses)	MONTANT CORRIGÉ (si applicable, tx incluses)
Bell Mobilité	166 359,63 \$	166 381,47 \$
Groupe CLR	156 910,39 \$	
Centre de Téléphone mobile	138 445, 56 \$	

ATTENDU l'analyse des soumissions par le Service des finances, l'entreprise Centre de Téléphone Mobile Ltée est le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par : Dominic Boyer

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville accorde le contrat pour l'achat d'appareils portatifs pour le Service de police à l'entreprise "Centre de Téléphone Mobile Ltée" pour un montant de 138 445,56 \$, taxes incluses.

La durée du contrat s'échelonne de l'adjudication jusqu'à l'acceptation finale.

CE - 14347/24-08-29

POINT 7.2

ADJUDICATION DE CONTRAT D'ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT DE TYPE BALAI ARTICULÉ POUR TROTTOIRS (2024-BS-150)

ATTENDU QUE le 27 juin 2024, le Service des finances de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour l'achat d'un équipement de type balai articulé pour trottoirs, conformément aux procédures d'appel d'offres public;

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU QUE l'estimation du coût, évalué par Étienne Gougoux du Service des travaux publics avant la période d'appel d'offres, est de 209 254,50\$, incluant les taxes;

ATTENDU QUE la greffière de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à l'ouverture des soumissions reçues au Service du greffe avant 10h, le 22 juillet 2024;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

Soumissionnaires	Prix soumis (Taxes incluses)	Item optionnel 1 (Excluant taxes)	Item optionnel 2 (Excluant taxes)
Machineries Forget	299 268,43 \$	1 275,00 \$	N/A
Cubex Ltee	224 676,10 \$	Sans frais inclus	Sans frais carrosserie seul.
Equipement Plannord Inc	201 781,13 \$	N/A	N/A
AEBI SCHMIDT CANADA INC	195 400,01 \$	5 000,00 \$	Sans frais inclus

ATTENDU QUE suivant l'analyse des soumissions par le Service des finances, l'entreprise AEBI SCHMIDT CANADA INC. est le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par : Stéphane Joyal

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

Le contrat d'achat d'un équipement de type balai articulé pour trottoirs (2024-BS-150) incluant l'item optionnel 2, soit accordé à l'entreprise AEBI SCHMIDT CANADA INC. pour un montant de 195 400,01\$ taxes incluses.

CE - 14348/24-08-29

POINT 7.3

ANNÉE D'OPTION - DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DU CENTRE SPORTIF CLAUDE-BEAULIEU POUR L'HIVER 2024-2025 (2024-BS-031)

ATTENDU QUE la résolution CE-13859/23-08-09 octroyait le contrat de déneigement du stationnement du centre sportif Claude-Beaulieu pour l'hiver 2023-2024 (2024-2025 et 2025-2026 en option) à l'entreprise « Excellence Déneigement inc. », pour la période du 15 novembre 2023 jusqu'au 15 avril 2024 pour un montant de 56 397,77\$ taxes incluses;

ATTENDU QUE le contrat offre la possibilité à la Ville de se prévaloir de l'option de le reconduire pour deux (2) périodes additionnelles d'un (1) an, soit du 15 novembre 2024 au 15 avril 2025 et du 15 novembre 2025 au 15 avril 2026, en faisant connaître son intention à l'adjudicataire au moins soixante (60) jours avant le début de la période optionnelle;

ATTENDU QUE la Ville désire se prévaloir de la période optionnelle du 15 novembre 2024 au 15 avril 2025, au coût de 56 397,77\$, taxes incluses, plus l'indexation prévue au documents d'appel d'offres;

ATTENDU QUE les prix sont ajustés en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) publié deux (2) mois avant la dite date d'anniversaire par Statistique Canada - province de Québec, versus son 12e mois précédent;

Il est proposé par : Stéphane Joyal

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

Que la ville se prévale d'une année d'option (année 2024-2025) prévu au contrat adjugé à l'entreprise Excellence Déneigement inc. pour un montant de 56 397,77 taxes incluses, plus l'indexation prévue au contrat conclu.

L'ajout de cette année optionnelle porte le montant total du contrat à 112 795,54\$ incluant les taxes, plus l'indexation prévue aux documents d'appel d'offres.

RETIRÉ
POINT 7.4

PROCURATION POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA VOIRIE LOCALE PAVL (2021-2025) - VOLET REDRESSEMENT - SÉCURISATION - PROJET LONGUES SECTIONS 2025 (VP 2025-1)

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

Le conseiller Stéphane Joyal déclare son intérêt et ne prend pas part aux délibérations.

CE - 14349/24-08-29
POINT 7.5

APPUI AU CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINT-JÉRÔME POUR LA TENUE D'UNE COMPÉTITION DE NIVEAU PROVINCIAL EN 2026

ATTENDU QUE le club de patinage artistique de Saint-Jérôme a déposé sa candidature pour la tenue d'une compétition de niveau provincial en 2026 (mandat de 2 ans);

ATTENDU QUE la mission du club de patinage artistique de Saint-Jérôme vise à offrir un programme de manifestation sportive en continuum permettant le développement de l'athlète et du sport, de l'initiation à la compétition;

ATTENDU les impacts positifs et les retombées économiques pour une région de tenir une compétition de niveau provincial puisque les événements ont lieux sur 4 jours et sur 2 glaces;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme s'engage à rendre disponible son installation de l'aréna régionale Rivière-du-Nord pour la tenue de l'événement et ce, sur deux ans;

ATTENDU QUE toutes les dépenses spécifiques à la tenue de cet événement seront à la charge du comité organisateur;

Il est proposé par : Dominic Boyer
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville de Saint-Jérôme appuie la candidature du club de patinage artistique de Saint-Jérôme pour la tenue d'une compétition de niveau provincial en 2026 (mandat pour 2 ans).

La Ville de Saint-Jérôme, en conformité avec les modalités liées à la tenue de l'événement s'engage à :

- **Rendre disponible son installation à l'aréna régionale Rivière-du-Nord pour la compétition soit 2 glaces pour 4 jours et ce, pour deux années.**
- **Participer à la promotion et aux efforts de mobilisation, si requis.**

CE - 14350/24-08-29
POINT 9.1.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Stéphane Joyal
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La séance du comité exécutif soit levée.

Le président,

La greffière,

Marc Bourcier



MARIE-JOSÉE LAROCQUE, notaire